

COMMUNE DE COMPAINVILLE
110 ROUTE DE GAILLEFONTAINE
76440 COMPAINVILLE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024

Étaient présents : MM. NOTTIAS Bruno, MAINE Guillaume, DIEUTRE Roland, LIEBRAY Éric, CROCHU Cédric, CORDIER Fabrice, HESS Jean-Pierre, et Mme BAILLEUX Cécile secrétaire de mairie.

Absente excusée : Mme COELLE Danielle

Absent non excusé : M. PAUL Benoît

DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi onze décembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Compainville, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Bruno NOTTIAS, maire.

La séance est ouverte 19H35.

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. HESS Jean-Pierre est nommé secrétaire de séance.

LECTURE DU PROCES VERBAL 02 OCTOBRE 2024

M. DIEUTRE Roland donne lecture du procès-verbal du 02 octobre 2024, il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024.12.11.32 ENCAISSEMENT CHEQUES AXA SOLDE MURET IMP BELLEFOITIERE

La commune de COMPAINVILLE a reçu un virement de la compagnie AXA de 19.54 € qui concerne le solde du sinistre du murêt Impasse de la Bellefoitière.

Après délibération, le conseil municipal autorise M. le Maire **par 7 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION** à passer l'écriture pour valider ce virement.

DELIBERATION N°2024.12.11.33 NOËL DES AÎNÉS DE LA COMMUNE DE COMPAINVILLE

M. le Maire propose de reconduire la soirée intergénérationnelle, d'offrir le bon d'achat de 30 € aux aînés de 65 ans et plus, résidant la commune : CHARBONNIER Joël, COQUIGNY Françoise, DECOTTE Xavier, DELALONDE Marie, DESEILLE Jeanne, DIEUTRE Roland, DOSIERE Bernard, DOSIERE Mauricette, DUBOIS Francis, DUBOIS Monique, GARDIMAN Patrick, GARDIMAN Nadine, GAUDRAY Yolande, HESS Jean-Pierre, JOURDAIN Didier, JOURDAIN Daniel, JOURDAIN Geneviève, LEBRAT Micheline, LEFEBVRE Gilbert, MALOUITRE Joël, MARFOLI Marie-Jeanne, MONCHAU Jacques, PINCHOT Micheline, POUNTNEY Samuel, SAFFRAY Gérard, SAFFRAY Yveline.

L'Arbre de Noël des enfants et aînés de la commune est le 14 décembre 2024 à 18H30.

Après délibération, le conseil municipal valide cette suggestion **par 7 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION**.

DELIBERATION N°2024.12.11.34 NOMINATION ET REMUNERATION AGENT RECENSEUR

Le recensement de la population commencera le 16 janvier 2025.

Après débat, le conseil municipal nomme Mme BAILLEUX Cécile agent recenseur **par 7 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION**.

Il décide de fixer le taux de vacation à 66% du SMIC brut **par 6 voix POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION (M. MAINE Guillaume s'abstient)**

DELIBERATION N°2024.12.11.35 DECISION MODIFICATIVE BP 2024

M. le Maire explique qu'il convient de réviser les crédits du BP 2024 pour passer les écritures de la condamnation pénale de M. TOURNEUR Patrick de 113 417.07 € par une décision modificative :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 68 Article - 681 : + 111 132.79 €

Chapitre 011 Article - 615221 : + 2 284.28 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre 75 Article - 755 : + 113 417.07 €

Après délibération, le conseil municipal valide cette décision modificative **par 7 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.**

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Décorations extérieures de Noël : rendez-vous le 12 décembre à 9H à la mairie

- Vœux 2025 : 4 janvier à 18H30

Séance levée à 20H45